

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n°	2019-P178
Au	Conseil d'administration
Date	2019-11-20

Pour DÉCISION

Sujet/titre

Plan du domaine public de la rue Sparks de la Ville d'Ottawa

But de la proposition

Obtenir l'approbation de la version finale du *Plan du domaine public de la rue Sparks*.

Recommandations

- QUE la version finale du *Plan du domaine public de la rue Sparks* soit approuvée par le Conseil d'administration;
- QUE l'approbation fédérale du *Plan du domaine public de la rue Sparks* soit accordée par le Conseil d'administration;
- QUE la signature de l'approbation fédérale soit déléguée au vice-président, Aménagement de la capitale; et
- QUE l'approbation fédérale du *Plan du domaine public de la rue Sparks* – Travaux du projet pilote de bollards du 03/08/2018 (CP2299-20209-1, SIIGB 20242) soit prolongée à l'achèvement du design détaillé.

Soumis par:

Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Aménagement de la capitale
Nom

Signature

1. Autorité

Les articles 10, 11, 12 et 12.1 et le paragraphe 12.2(2) de la *Loi sur la capitale nationale*

2. Description du projet

- **Objectif** – Le Plan constituera un plan de référence pour la Ville d'Ottawa, l'Administration du mail de la rue Sparks (AMRS), la zone d'amélioration commerciale (ZAC) de la rue Sparks, la CCN et Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), qui ont tous un rôle à jouer et des mandats à réaliser pour le développement et le maintien d'un caractère distinctif et unificateur pour la rue Sparks.
- **Portée** – Le projet est limité à l'emprise de la rue appartenant à la Ville (d'une façade à l'autre); cependant, les propriétés adjacentes appartenant au gouvernement fédéral – et à l'entreprise privée – jouent un rôle important dans la configuration, l'usage, et le caractère du domaine public de la rue et on en tient compte par le biais des orientations du design stratégique. Le Plan du site de l'aire d'étude, est à l'annexe A.
- **Rôle de la CCN** – La rue Sparks est importante pour la CCN en raison de son emplacement bien en vue à l'interface entre le domaine de la capitale et le domaine civique. Elle représente le meilleur du « côté Ville » (domaine civique) et elle est à proximité immédiate du boulevard de la Confédération et de plusieurs symboles et points de repère de la capitale. Le rôle de la CCN est de promouvoir l'excellence qui apportera sa contribution au domaine adjacent de la capitale et assurera que la rue Sparks demeure un lieu animé d'importance nationale. La CCN est responsable de l'approbation de tous les travaux effectués par le gouvernement fédéral et des interventions qui peuvent avoir une incidence sur le boulevard de la Confédération. Le présent Plan assurera l'orientation appropriée pour toutes les approbations relatives à la rue Sparks.
- **Les éléments clés :**
 - Le Plan comprend une vision, des principes directeurs, des objectifs, des orientations de design stratégique pour la revitalisation du paysage urbain. Le tout est soutenu par un plan fonctionnel préféré, et des plans de démonstration qui illustrent les options de design possibles.
 - Le Plan jette les bases pour le futur design détaillé en formulant des recommandations pour les éléments du paysage de rue, l'intégration de l'art et l'interprétation historique, l'installation de services publics et de caractéristiques environnementales, ainsi qu'en tenant compte des considérations pour la programmation, les opérations et l'entretien.
 - Le Plan propose une stratégie de mise en œuvre par étapes, y compris:
 - le renouvellement de la structure de gouvernance de la rue et la création d'un comité d'examen du design composé de membres du personnel de la Ville, de la CCN et de SPAC;
 - la programmation et l'activation de l'espace, et des interventions physiques pilotes comme premiers gestes;
 - la coordination du design détaillé et des travaux de construction sur une base îlot par îlot avec la rénovation des îlots 1 à 3 de SPAC.

- Le Plan final est joint à l'annexe B.
- **Méthodologie** – Le projet a été complété en 4 phases:
 - Phase 1 – Recherche et inventaire (hiver et printemps 2018).
 - Phase 2 – Planification et analyse fonctionnelles (été et automne 2018). Une vision du domaine public, des principes directeurs et une analyse du design urbain, avec recommandations préliminaires et options fonctionnelles.
 - Phase 3 – Élaboration du design (automne et hiver 2018-2019). Scénarios, stratégies et lignes directrices de design préliminaires îlot par îlot.
 - Phase 4 – Plan final (printemps et été 2019). Plans de démonstration comprenant des estimations de coûts, des lignes directrices, des paramètres détaillés, une stratégie de programmation et de phasage.
- **Examen et commentaires de la CCN** – Le personnel de la CCN a participé à l'élaboration et à l'examen du Plan tout au long du processus de planification. Des versions préliminaires du Plan ont été présentées au CCUDI en décembre 2018 et mai 2019 pour commentaires. L'ébauche du Plan a été présentée au Conseil d'administration pour information en juin 2019. Les commentaires ont été incorporés dans le Plan final. L'extrait du procès-verbal de la rencontre du CCUDI de mai 2019 est joint sous l'annexe C.
- **Détails financiers** – La somme de 249 000 \$ a été allouée à ce Plan, financé à parts égales par les trois partenaires (la Ville, la CCN et SPAC). Les scénarios de financement pour le design détaillé et la mise en œuvre ne sont pas encore déterminés. Cependant, la Ville a entamé des discussions avec SPAC et les partenaires de l'Administration du mail et de la Zone d'amélioration commerciale concernant le partage des coûts du design et des dépenses en immobilisations.
- **Approbatons de la CCN** – Une approbation fédérale d'utilisation du sol et de design a été accordée pour le Plan du domaine public de la rue Sparks – Travaux du projet pilote de bollards du 03/08/2018 (CP2299-20209-1, SIIGB 20242). L'approbation originale incluait une condition à l'effet que les bollards temporaires soient enlevés deux ans après l'approbation, étant donné qu'il avait été prévu qu'une solution permanente serait alors en place. Il est maintenant recommandé qu'on approuve que les bollards demeurent en place jusqu'à l'achèvement du design détaillé (prévu pour 2022). Si le prolongement est approuvé, il faudrait que les bollards soient enlevés et remplacés par une solution permanente dans le cadre des travaux de construction du design détaillé.

3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

Ce projet offre l'occasion de se consacrer à la création d'un lieu local et national et de réaffirmer la nature piétonne d'une place publique emblématique dans la capitale. Il fournira un ensemble unifié de politiques pour tous les intervenants, et le cadre de travail pour une approche coordonnée à ce qui suit:

- la gestion du paysage urbain par l'Administration du mail de la rue Sparks;
- la mise en œuvre de fonctions municipales, comme l'enlèvement de la neige, les empêtements des constructions, la coordination reliée aux travaux de construction, et d'importants investissements en immobilisations;

- l'intégration des exigences reliées au rôle de capitale nationale dans les approbations de la CCN des projets fédéraux sur la rue Sparks;
- l'intégration des stratégies du domaine public dans la mise à jour de du *plan à long terme pour la Cité parlementaire* de SPAC, y compris les scénarios temporaires et intérimaires.

Risque	Probabilité	Impact	Réponse planifiée
Le manque de coordination de l'exécution	Moyenne	Modéré	La Ville et la CCN vont approuver le Plan et un processus coordonné d'examen du design par les membres du personnel (CCN-Ville-SPAC) sera mis en place pour assurer la conformité des travaux futurs avec le Plan. L'Administration du mail de la rue Sparks s'assurera que les travaux sont exécutés en conformité avec le Plan.

4. Liens stratégiques

- Plan d'entreprise, 2019-2020 à 2023-24
 - Orientations stratégiques : Favoriser l'établissement d'une région de la capitale nationale accueillante et riche de sens ayant une importance nationale grâce à de solides relations avec le public, les peuples autochtones et tous les ordres de gouvernement.
 - Principe directeur – Collaboration : Ajouter de la valeur en tant que partenaire avec nos intervenants, le public et tous les ordres de gouvernement, afin de créer des legs durables.
- *Plan de la capitale du Canada, de 2017 à 2067* : Principales orientations stratégiques concernant les cités parlementaire et judiciaire (page 25), les administrations centrales et les installations fédérales (page 32) et le boulevard de la Confédération (page 38).
- *Plan de secteur du cœur de la capitale* (CCN, 2005) : la rue Sparks est identifiée à titre d'aire à caractère distinct à revitaliser par le biais de partenariats (pp. 98-103).
- *Plan lumière de la capitale* (CCN, 2017-2027)
- *Plan et vision à long terme des cités parlementaire et judiciaire* (SPAC, 2006)
- *La protection des vues dans la capitale du Canada* (CCN, 2007)

5. Consultations et communication

Les activités suivantes ont fait partie du programme de consultation :

- Présence sur le Web et dans les médias sociaux : *#MySparksStreet*.
- Phase 1 : Assemblée publique du maire et questionnaire en ligne.
- Phase 2 : Lieu de rencontre avec pignon sur rue au 79, rue Sparks, ateliers avec des

intervenants ciblés et séances portes ouvertes pendant une semaine avec invitation aux commentaires. Projets pilotes sur rue en période estivale.

- Phase 3 : Labo d'urbanisme CCN ; « Marcher en sécurité : concevoir un paradis pour piétons ». Ateliers avec les intervenants, enquête auprès des propriétaires fonciers et commerciaux et projets pilotes en période hivernale.
- Phase 4 : Dernière séance portes ouvertes au 79, rue Sparks et une période de commentaires d'un mois pour les dernières mises au point.

6. Prochaines étapes

- Novembre 2019 - Plan final soumis au Conseil municipal pour approbation et financement.
- Hiver 2020-2022 - Phase du design détaillé et de l'ingénierie, dirigée par la Ville.
 - Les commentaires de la CCN seront fournis par le biais du Comité d'examen interne du design (CEID) de la CCN.
 - Des approbations de la CCN pourraient être requises si les autorités de la CCN sont déclenchées en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.
- Printemps 2022 – Date de début au plus tôt des principaux travaux de construction.

7. Liste des annexes

Annexe A – Plan du site

Annexe B – Version finale du *Plan du domaine public de la rue Sparks*

Annexe C – Extrait du procès-verbal de la rencontre du CCUDI de mai 2019

8. Auteurs de la proposition

Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Aménagement de la capitale (AC)

Lucie Bureau, directrice, Planification à long-terme et Transports, AC

Patrick Bunting, planificateur principal – design urbain, Planification à long-terme et Transports, AC

Patricia McCann-MacMillan, planificatrice principale, Planification à long-terme et Transports, AC

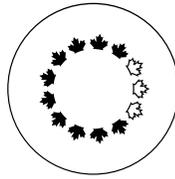
Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et programmes du patrimoine et de l'archéologie, AC

Martin Barakengera, chef, Approbations fédérales de l'utilisation du sol et des transactions, AC

Marion Gale, planificatrice principale de l'utilisation du sol, Approbations fédérales, AC

Study Area





NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of May 16 and 17, 2019

2018-P178 - Sparks Street Public Realm
Plan (C)

Members received a presentation on the Sparks Street Public Realm Plan. They offered the following advice:

Vision and Strategic Direction

- The strategic direction is clearly stated and articulated.
- The connection between the vision and the physical design should be strengthened.

Relationship with the Parliamentary Precinct's Long Term Vision and Plan (LTVP)

- The relationship between crown and town should be clarified further.
- Integration with the LTVP and Wellington Street is critical and should ensure crown does not encroach on public realm.

Phasing

- The first phase should be done very well to make a positive impression and to help secure funding for subsequent phases.
- Incentive and coercive programs should encourage building owners to make upgrades to services and foundations during construction to ensure consistent

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 16 et 17 mai 2019

2018-P178 - Plan du domaine public de la
rue Sparks (C)

Les membres reçoivent une présentation sur le plan du domaine public de la rue Sparks. Ils offrent les conseils suivants :

Vision et orientation stratégique

- L'orientation stratégique est énoncée et définie de façon Claire.
- On devrait renforcer la connexion entre la vision et la conception physique.

Relation avec la Vision et le plan à long terme de la Cité parlementaire (VPLT)

- La relation entre la capitale et la ville mérite d'être plus claire.
- L'intégration avec la VPLT et la rue Wellington est essentielle et devrait garantir que la capitale n'empiète pas sur le domaine public.

Mise en phase

- La première phase devrait être très bien faite pour produire une impression positive et pour aider à assurer le financement des phases ultérieures.
- Des programmes incitatifs et coercitifs devraient encourager les propriétaires d'immeubles à effectuer des améliorations aux services et aux fondations pendant les

2018-P178 - Sparks Street Public Realm Plan (C)

quality.

Animation

- A layer of activity should be added to animate the street outside of events: e.g. children's playground.

Safety Measures

- Bollards and other safety measures to protect the public during events should be planned from the outset.
- Blast protection should be provided from the second storey up. The ground floor should contribute to the public realm.

Design Approach

- The unifying elements and the overall identity from block to block should be stronger.
- The public generally favours curvilinear forms.
- Rectilinear forms can be hazardous and difficult to maintain (i.e. Citroën Park in Paris).
- Preference should be given to design with rounded corners.

Streetscape

- The streetscape should be assessed in three dimensions:
 - edges as borders or in the ground plane;
 - location of planting for grade separation.
- Modular water features should be located in the sunshine.
- Mechanical chambers should be located in properties' basements as they take a lot of space.
- Façade lighting needs to be on a public system and follow an overall lighting scheme.

2018-P178 - Plan du domaine public de la rue Sparks (C)

travaux pour assurer une qualité constante.

Animation

- On devrait ajouter un volet d'activités pour animer la rue en dehors des événements : par ex. terrain de jeu pour enfants.

Mesures de sécurité

- On devrait prévoir dès le début les bornes et autres mesures de sécurité pour protéger le public lors des événements.
- On devrait prévoir une protection contre les explosions à partir du deuxième étage. Le rez-de-chaussée devrait apporter sa contribution au domaine public.

Démarche conceptuelle

- Les éléments unificateurs et l'identité d'ensemble d'un îlot à l'autre devraient être plus solides.
- Le public préfère en général les formes aux lignes incurvées.
- Les formes rectilignes peuvent être dangereuses et difficiles à entretenir (par ex. le parc Citroën à Paris).
- On devrait accorder la préférence aux concepts aux coins arrondis.

Paysage de rue

- On devrait évaluer le paysage de rue en trois dimensions :
 - les limites comme bordures ou au sol;
 - placement des plantations pour les variations de pente.
- Les fontaines modulaires devraient être placées au soleil.
- Les salles mécaniques devraient se trouver dans les sous-sols des propriétés puisqu'elles prennent beaucoup de place.
- L'éclairage des façades doit être incorporé à l'éclairage public et suivre un plan d'éclairage d'ensemble.

2018-P178 - Sparks Street Public Realm
Plan (C)

2018-P178 - Plan du domaine public de la
rue Sparks (C)

Movement and Wayfinding

- Sparks Street should become the privileged route through the downtown core and the link between Lowertown and LeBreton Flats.
- Markers to landmarks, public transit, hotels, and cultural offer should be provided at each block.

Universal Accessibility

- Routes should be provided for visually impaired people, for safe year-round movement.
- The urban furniture should be accessible: different heights for seating should be available for people with diverse physical abilities.

Committee Secretary

Déplacement et orientation

- La rue Sparks doit devenir le trajet privilégié à travers le centre-ville et le lien entre la basse-ville et les plaines LeBreton.
- Chaque îlot devrait être équipé de balises indiquant les points de repère, le transport en commun, et l'offre culturelle.

Accessibilité universelle

On devrait prévoir des parcours pour les malvoyants, pour des déplacements en sécurité toute l'année.

Le mobilier urbain doit être accessible : on devrait offrir des places assises de différentes hauteurs aux personnes ayant des capacités physiques variées.

Secrétaire des comités

Caroline Bied